

BON DE COMMANDE DE BOUCLES DE REBOUCLAGE / FACTURE

N° de Cheptel : FR Raison Sociale :
Adresse :
.....

1 BOUCLE PERDUE PAR ANIMAL

N° National (10 chiffres)	N° Travail (4 chiffres)	Cocher la boucle souhaitée	
		N° National	N° Travail

2 BOUCLES PERDUES PAR ANIMAL

La perte de 2 boucles oblige le déplacement d'un agent identificateur pour un forfait de 25 €H.T.

N° National du bovin : N° de Travail du bovin :
N° National du bovin : N° de Travail du bovin :

LIBELLE	MONTANT
Forfait H.T. double rebouclage	25,00 €
T.V.A. 19,6 %	4,90 €
TOTAL T.T.C.	29,90 €

Chèque libellé à l'ordre de : Agent comptable de la Chambre d'Agriculture

N.B. : Les commandes « double rebouclage » ne se feront qu'à réception du bon de commande accompagné du règlement.

Fait à, le / /

Signature de l'éleveur

REEMPLIR UN SECOND EXEMPLAIRE QUI VOUS SERVIRA DE FACTURE